

SAS SERMI

12 RUE CHARLES RICHEL

34500 BEZIERS

04 67 62 48 58

04 67 35 17 67

contact@sermi.fr

**DEVIS** n° M2200848

SFR DISTRIBUTION

COMPTABILITE FOURNISSEUR IMMEUBLE LE

124 BOULEVARD DE VERDUN

92411 COURBEVOIE CEDEX

— Adresse implantation

SFR 5573

19 RUE GEORGES CISSON

83300 DRAGUIGNAN

RCS : B 479 985 780

SIRET : 47998578000028

APE : 3319Z

Capital : 100 000 €

N°TVA : FR15479985780

V/Ref. : TRAVAUX ALARME INCENDIE

Date validité : 23/07/2022

Statut :

Page 1/2

REFERENCES A RAPPELER IMPERATIVEMENT SUR TOUTE CORRESPONDANCE : N° DE DEVIS

Numéro	Date	N°Client	Modalités de paiement	Technicien
M2200848	23/06/2022	3305	Virement	JEANNOT 06 73 15 66 63

Désignation	Qté	Prix net	Mnt HT	Mnt TTC	TVA
<b>SUITE A LA VERIFICATION DU MATERIEL INCENDIE DU :</b>	1				1,00
<b>10/06/2022</b>					
REPLACEMENT CENTRALE INCENDIE EN RESERVE HS					
<b>ALARME T4 AUTONOME RADIO POSE COMPRISE</b>	1	360,00 €	360,00 €	432,00 €	1
<b>600M A 6KM - AGYLUS</b>					
Fréquence : 868 MHz					
Portée :					
- 6 km maximum en champ libre					
- 600 m maximum dans un bâtiment					
Alarmes en réseau : Illimité					
Autonomie : 2 ans en veille + 4 h en alarme maximum					
Diffusion					
- Flash					
- Son incendie NFS 32001					
Flash lumineux : Par 3 Leds 20 lumens					
IP : 55					
3 batteries 1.5V alcalines fournies- ref: APIA1514					
Poids : 925 g					
Dimensions : L.187 x H.302 x P.59 mm					
Pose et paramétrage compris.					
<b>VACATION</b>	1	23,00 €	23,00 €	27,60 €	1

à suivre ...

Désignation	Qté	Prix net	Mnt HT	Mnt TTC	TVA

Base TVA 20 % : 383,00

**BON POUR ACCORD**

Total HT	383,00 €
Total TVA	76,60 €
Total TTC	459,60 €

**SFR Distribution** TAMPON  
SAS au capital de 63 800 000 € - RCS Nanterre 410 355 895  
N° identifiant TVA FR 40 410 355 895  
124 Boulevard de Verdun  
92411 COURBEVOIE Cedex

SIGNATURE

Bon pour accord le 19/07/2022  
Sylvain Maheu

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Nos marchandises sont payables à Béziers, le règlement par chèque, traite ou virement n'opère ni novation, ni dérogation, seul le Tribunal de Béziers est compétent. Toute commande implique que le client a eu connaissance et souscrit sans réserve à nos conditions générales de vente. Toutes clauses ou conditions particulières d'achat figurant sur le présent document, qui seraient en opposition avec les présentes conditions, seraient considérées par nous comme nulles et non-avenues. La garantie se limite suivant l'usage, au remplacement de la pièce reconnue défectueuse sans que cela puisse entraîner une quelconque indemnité pour les conséquences directes ou indirectes pouvant survenir de ce fait nos prix et délai sont toujours donnés à titre indicatif, et les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser les marchandises ou le matériel, ni de réclamer des dommages et intérêts. Les prix sont réputés et révisable chaque année selon la formule suivante P1=PO x (S1/S0) P1=Prix révisé ; PO = Prix contractuel. S1= indice SYNTEC de référence retenu à la date contractuelle d'origine ; S0= Dernier indice publié à la date de révision. Nos factures sont établies au cours du mois de livraison. Elles sont payables à la date d'échéances indiquée sur la facture. En cas de règlement anticipé, aucun escompte ne sera appliqué. Tout retour de marchandise doit être négocié avec le responsable commercial. De convention expresse, les marchandises fournies resteront notre propriété jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, ceci conformément aux termes de la loi n°80 335 du 12 mai 1980. Pour toute contestation, le Tribunal de Béziers sera le seul compétent, même en cas de pluralité de défenseurs ou d'appel en garantie. Nos traites ou acceptations de paiement ne font pas dérogations aux clauses attributives de juridiction.